

POUR VOUS, ÉCO-CITOYENS

Retrouvez à l'intérieur de ce guide :

- Programmes de **SUBVENTIONS**
- Horaire des **SOIRÉES D'INFORMATION**
- **TRUCS ET CONSEILS**
- Et plus encore!



MRC DE ROUSSILLON

www.mrcroussillon.qc.ca

MUNICIPALITÉS

Candiac, Châteauguay,
Delson, La Prairie, Léry,
Mercier, Saint-Constant,
Saint-Isidore, Saint-Mathieu,
Saint-Philippe et
Sainte-Catherine



Chaque geste a un impact sur l'avenir!

En 2010, à la MRC de Roussillon... l'avenir est vert!



Le Service de gestion des matières résiduelles de la MRC de Roussillon, en partenariat avec votre municipalité locale, a pour mandat d'appliquer le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) dont les grandes lignes sont dictées par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Ce plan comporte plusieurs objectifs à réaliser au niveau municipal tels que la valorisation des résidus verts et des résidus de table, l'augmentation du volume de matières recyclées et la diminution des ordures envoyées à l'enfouissement.

Le principal objectif du Service est d'aider les citoyens à réduire le volume du sac à ordures et ainsi participer à une saine gestion de l'environnement.

Ce présent guide regroupe différentes mesures mises de l'avant par la MRC de Roussillon pour l'année 2010 qui vous aideront dans vos démarches en matière d'environnement. Ensemble, nous pouvons faire la différence et tendre vers un environnement plus vert pour nous et pour les générations futures.

A handwritten signature in dark ink, written in a cursive style. The name 'Caroline Rousselet' is clearly legible.

Caroline Rousselet
Directrice du Service de gestion des matières résiduelles

COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ

VALEUR
MAXIMALE DE
150 \$ *

Pour vous inscrire, consultez notre site Internet au [HTTP://COUCHESLAVABLES.MRCROUSSILLON.QC.CA](http://COUCHESLAVABLES.MRCROUSSILLON.QC.CA). Il est également possible de se procurer le dépliant, qui inclut un formulaire d'inscription, dans les différents points de service relatifs à la maternité ainsi qu'aux endroits suivants :

- **MRC de Roussillon**,
260, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
- **Hôtels de ville des 11 municipalités du territoire de la MRC de Roussillon**
- **Boutique La Ressource Verte**, 256, boulevard Taschereau, La Prairie
- **Boutique Le Coffre à Savon**, 101-61, boulevard d'Anjou, Châteauguay

* Le montant versé par subvention est d'une valeur maximale du montant de l'achat, jusqu'à concurrence de 150 \$ pour un achat fait au Québec et de 75 \$ pour un achat effectué à l'extérieur de la province. L'adresse de la boutique doit figurer sur votre facture.

LES AVANTAGES DES COUCHES LAVABLES :

- représentent une économie d'au moins 1 000 \$ par enfant;
- diminuent considérablement les déchets envoyés au site d'enfouissement;
- favorisent le confort du bébé et diminuent les erythèmes fessiers;
- désormais, faciles d'utilisation.



Compost-pelouse 101

Soirées d'information sur le compostage domestique et l'entretien écologique des pelouses

Que vous soyez débutant ou plus expérimenté en matière de compostage domestique, les séances d'information gratuites de la MRC sont adaptées pour répondre aux besoins de tous! Vous y apprendrez une foule de trucs pour vous aider à obtenir un compost de qualité sans difficultés, sans odeurs et sans insectes nuisibles. Nos conférenciers chevronnés et dynamiques aborderont, en plus du compostage, d'autres sujets tels que l'entretien écologique de la pelouse, les vers blancs ainsi que le jardinage écologique.

Toutes les personnes qui résident sur le territoire de la MRC de Roussillon peuvent participer à n'importe laquelle des conférences. Il n'est pas nécessaire de réserver votre place.

**LES SÉANCES D'INFORMATION SE TIENDRONT, À 19 H 30,
AUX ENDROITS SUIVANTS :**

Ville de Saint-Philippe

Le mercredi 28 avril

Chalet municipal
2235, route Édouard VII

Ville de Sainte-Catherine

Le mercredi 5 mai

Centre communautaire
5365, boulevard Saint-Laurent

Ville de Saint-Constant

Le mardi 4 mai

Centre culturel Claude-Hébert
85, montée Saint-Régis

Ville de Châteauguay

Le mardi 4 mai (en français) | Le mercredi 5 mai (en anglais)

Pavillon de l'Île, 480, boulevard D'Youville
Île Saint-Bernard

Ville de Candiac

Le mardi 11 mai

Complexe Roméo-V. Patenaude
135, chemin Haendel

Ville de La Prairie

Le mercredi 12 mai

Complexe Saint-Laurent
500, rue Saint-Laurent

Ville de Mercier

Le mercredi 19 mai

Centre communautaire Maurice Perron
730, rue Saint-Jean-Baptiste

Programme de subventions à l'achat d'une compostière domestique

5

200 SUBVENTIONS
remboursant 50 %
de la valeur de la compostière
(jusqu'à concurrence de 50 \$)

valeur
maximale de
50 \$

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ À LA SUBVENTION :

- être résidant de l'une des municipalités sur le territoire de la MRC de Roussillon;
- fournir à la MRC tous les documents requis, au plus tard, dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'achat;
- le programme ne s'applique pas pour l'achat de matériaux servant à bâtir soi-même la compostière;
- tout modèle de compostière permettant la décomposition aérobie (en présence d'air) des matières organiques est accepté.

Il est fortement recommandé de suivre une formation sur le compostage domestique.



*L'occasion
idéale pour
tenter
l'expérience...*

Les demandes seront traitées par date de réception. Les demandes incomplètes seront rejetées. L'offre est valide jusqu'à l'épuisement des fonds. Une seule subvention par résidence sera accordée. Consultez notre site Internet au www.mrcroussillon.qc.ca sous l'onglet *matières résiduelles* pour le détail des règlements.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR POUR L'OCTROI DE LA SUBVENTION :

- formulaire d'inscription dûment rempli et signé (voir page 6);
- facture originale sur laquelle apparaissent la date et le lieu de l'achat ainsi que le nom ou une description du produit. Si nous ne sommes pas en mesure de valider qu'il s'agit bien d'un achat pour une compostière, il se pourrait que la demande soit rejetée;
- preuve de résidence mentionnant votre adresse complète (compte de taxes de la ville, facture d'Hydro-Québec ou facture de votre compagnie de téléphone, etc.).

Formulaire pour le programme de subventions à l'achat d'une compostière domestique

Voir détails en page 5



Premiers arrivés, premiers servis!

COMMENT PARTICIPER?

- Achetez une compostière chez un détaillant de votre choix;
- Complétez le formulaire d'inscription, détachez-le du dépliant et joignez-y la facture originale de l'achat ainsi qu'une preuve de résidence;
- Envoyez le tout par la poste, dans les 90 jours suivant l'achat, à :

Programme de subventions de compostières domestiques

MRC de Roussillon
260, rue Saint-Pierre, bureau 200
Saint-Constant (Québec) J5A 2A5

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PROGRAMME DE SUBVENTIONS À L'ACHAT D'UNE COMPOSTIÈRE DOMESTIQUE

[écrire en lettres moulées svp]

Nom, prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Type d'immeuble : Unifamilial Jumelé En rangée

Je déclare que les renseignements fournis sont vrais et complets.

J'accepte que la MRC de Roussillon ou un de ses mandataires me contacte pour m'offrir un soutien technique sur le compostage.

Signature :

Date :

N'oubliez pas de joindre les documents nécessaires au traitement de votre demande.

CET ÉTÉ, UNE ÉQUIPE VERTE RÉGIONALE SERA À VOTRE SERVICE!

Des sujets tels que l'entretien écologique de la pelouse, l'herbicyclage, le compostage, le recyclage, les résidus domestiques dangereux (RDD), l'utilisation responsable de l'eau potable et des autres ressources seront abordés par des enviro-conseillers spécialement formés.

Ouvrez l'œil! Nos enviro-conseillers circulant à vélo se feront un plaisir d'arrêter à votre porte pour répondre à vos questions en matière de protection de l'environnement. Surveillez aussi votre boîte aux lettres : des dépliants contenant de judicieux conseils pourront y être déposés! Une version électronique de ces dépliants est également disponible au www.mrcroussillon.qc.ca sous l'onglet *matières résiduelles*.



Consommez autrement : les 3RV

Réduire
Réemployer
Recycler
Valoriser

Le principe des 3RV est le premier pas vers le développement durable et la réduction des déchets. **RÉDUIRE À LA SOURCE, RÉEMPLOYER, RECYCLER** et **VALORISER** sont des actions simples à intégrer dans notre quotidien.

Avant de mettre vos articles usagés aux ordures, consultez notre **répertoire des récupérateurs** au www.mrcroussillon.qc.ca sous l'onglet *matières résiduelles* pour savoir si un organisme ou une entreprise de la région serait disposé à les reprendre.

Répertoire des récupérateurs



Pour l'amour de la terre... laissez le gazon par terre!



«Je suis bien où je suis!»



HERBICYCLEZ

Pourquoi attendre une éventuelle réglementation avant d'agir? Cet été, si ce n'est pas déjà fait, passez à l'action et herbicycler...

Nouveaux résidents?

Pour vous procurer un bac de récupération, veuillez contacter le Service des travaux publics de votre municipalité.



Service de première ligne

Exclusivement pour les collectes des ordures ménagères et des matières recyclables

Un service est offert par la MRC de Roussillon pour recueillir toutes les plaintes, requêtes et questions des citoyens des 11 municipalités de son territoire relativement aux collectes des ordures ménagères et des matières recyclables au

514 928-5227



MRC DE ROUSSILLON

www.mrcroussillon.qc.ca

260, rue Saint-Pierre, bureau 200
Saint-Constant (Québec) J5A 2A5
Téléphone : 450 638-1221